



Étincelle médiatique ou vague de fond ?

Ces dernières semaines, la parole des femmes est relayée par une importante médiatisation et cela permet aux comportements intolérables de harcèlements et d'agressions sexuelles de passer de la rubrique des faits divers au phénomène de société. Les associations, les féministes et toutes celles et ceux qui travaillent depuis longtemps contre les violences de genre se félicitent de cette prise de conscience.

Il faut rompre avec l'idéologie patriarcale et machiste qui sous-tend ces comportements. Il est essentiel que les auteurs de violence à l'égard des femmes prennent conscience de la gravité de leur acte, qu'ils connaissent la loi et les sanctions, et qu'ils soient aussi accompagnés pour déconstruire les stéréotypes sexistes et patriarcaux.

Faut-il une nouvelle loi pour pénaliser le harcèlement de rue ?

Le droit est déjà riche de nombreuses lois qui ne sont pas effectives. Oui, il faut protéger les mineur.es : au législateur de préciser la présomption de non-consentement. Il faut mettre en œuvre une législation de réparation qui permette de prendre en compte longtemps après les faits les traumatismes des crimes sexuels subis, Et surtout il ne faut plus laisser le viol, qui est un crime, être requalifié en « atteinte sexuelle » permettant ainsi à son auteur de ne pas être jugé directement aux Assises (procès de Pontoise).

Mais comment croire à la volonté politique du gouvernement de lutter contre les violences faites aux femmes, alors que le montant du budget alloué au secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes est si insignifiant et qu'il ne permet même pas de donner les moyens nécessaires aux associations qui sont en première ligne et qui mènent des missions de service public pour l'accompagnement des victimes de violences sexuelles.

Le préalable à toute volonté politique sincère dans la lutte contre les violences est un budget très supérieur à l'actuel budget, ne serait-ce que pour faire appliquer le droit existant. Alors que la chaîne pénale, faute de personnel suffisant, a déjà du mal à prendre en compte les crimes de viol et d'agressions sexuelles, il faut se donner les moyens pour que la courbe insupportable des violences masculines à l'égard des femmes puisse être rapidement, durablement, considérablement inversée. S'il y a une future loi, elle ne doit pas manquer son sujet : défendre les droits des femmes.

Il faut surtout renforcer les moyens pour :

- **La formation** de tous les personnels de police et de justice, de santé publique et d'accompagnement social. Il faut expliquer le continuum existant entre toutes les formes de violence, dans tous les espaces sociaux. Il faut faire connaître toutes les lois déjà existantes qui pénalisent les insultes, le harcèlement, les agressions et les crimes sexuels.
- **L'éducation et les actions de prévention en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons**, dès le plus jeune âge, à l'école, au collège, au lycée, à l'Université (ce que les ABCD de l'égalité devaient apporter et qu'une campagne réactionnaire a fait retirer des cursus scolaires). Nous demandons l'application du 5^e plan de lutte contre les violences dans la formation continue des enseignant.es, l'application avec des horaires dédiés des programmes de prévention contre les stéréotypes sexistes et une meilleure information sur les filières d'orientation. C'est à cette fin que la LDH intervient régulièrement dans les établissements scolaires.
- **Les chercheur.es** qui par leurs travaux brisent la loi du silence insoutenable ou le déni complaisant.
- **Les associations et organismes**, qui luttent contre le sexisme, les discriminations, les violences, le droit des femmes à décider pour elles-mêmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La section de Toulouse de la LDH a lancé depuis un an une campagne contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports collectifs. Pour vous informer sur cette campagne, **la LDH vous invite à la rejoindre** à son stand ce **samedi 25 novembre sous le chapiteau Square Général de Gaulle** et à participer à une action de sensibilisation le **samedi 2 décembre à 14 heures au métro Basso Cambo** avec les associations Stop harcèlement de rue et l'Autate (Association des usager.es des transports de l'agglomération toulousaine).

Pour contacter la Ligue des Droits de l'Homme de Toulouse :

Par courrier : LDH - 2, rue Saint Jean - 31000 Toulouse

Par téléphone (répondeur) : 05 62 26 69 19

Par courriel : ldh.toulouse@gmail.com

Sur son site : <http://ldh-midi-pyrenees.org>